

La ligne générale

Bulletin d'information du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski

Novembre 2010

Le mot de la présidente

Mélanie Gagnon

À quoi s'affaire le comité exécutif depuis la signature de la convention le 31 mai dernier? D'abord, plusieurs démarches devaient être entreprises pour donner suite à la signature de la convention. Mentionnons notamment la formation de plusieurs comités (voir p. 7 de la présente édition), tâche que nous avons réussi à accomplir sans délai. Nous remercions les professeurs et professeures qui ont accepté de siéger à ces comités.

Ensuite, nous nous sommes entendus en comité des relations professionnelles (CRP) avec la partie patronale sur le choix de quatre personnes extérieures aptes et disposées à agir comme président du comité de révision (paragraphe 12.21). L'ordre de priorité qui a été convenu au CRP du 15 octobre dernier est le suivant : M. Robert Comeau (professeur retraité de l'UQÀM), M. André Leblond (professeur à l'UQAC), M. Louis Marchildon (professeur à l'UQTR) et M. Serge Tessier (professeur retraité de l'UQAT). Le président du comité de promotion est également choisi à même cette liste (paragraphe 26.05 a) 3^e pica), mais l'ordre de priorité prévu au paragraphe 12.21 n'a pas à être respecté. Cette interprétation a d'ailleurs été confirmée en CRP.

Outre ces suivis, le comité exécutif a fait des démarches afin que tous les nouveaux professeurs et toutes les nouvelles professeures qui ont été embauchés cette année puissent bénéficier du fonds de recherche UQAR-SPPUQAR (voir article de Régis Fortin à la page 3 de la présente édition). Nous continuons également à répondre aux multiples demandes des professeurs et des professeures. À cet effet, il importe de rappeler que le SPPUQAR représente ses membres sur tout sujet couvert par la convention, mais aussi sur tout autre aspect lié aux conditions de travail non prévu à la convention (paragraphe 2.05). Nous vous invitons donc à communi-

quer avec nous afin que nous répondions à vos diverses demandes.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux professeurs et nouvelles professeures. Au 1^{er} juin 2010, vingt nouvelles personnes se sont jointes à nous, dont 14 à titre de professeurs réguliers et de professeures régulières. Par ailleurs, quatre de nos collègues ont pris leur retraite cette année. Nous offrons nos meilleurs vœux de retraite à M^{mes} Renée Sirois-Dumais et Lorraine Pépin ainsi qu'à MM. Gilles Roy et Bjorn Sundby.



Triste événement cette fois, soulignons qu'un de nos collègues, M. Jules Bouchard, professeur en sciences comptables au campus de Lévis, est décédé le 17 mars dernier à l'âge de 63 ans. M. Bouchard était à l'emploi de l'UQAR depuis 1976 et a été un pionnier du développement des programmes en sciences comptables au campus de Lévis ainsi que l'un des tout premiers professeurs à y occuper un poste de façon permanente. Homme de conviction, M. Bouchard était également reconnu et apprécié pour son franc-parler. Ce fut un plaisir pour ses collègues de collaborer avec lui. Son départ laisse un vide important au sein de l'unité départementale des sciences de la gestion à Lévis. ★

Nomination au comité exécutif

Le conseil syndical du 20 octobre dernier a nommé Geneviève Therriault au poste de secrétaire du SPPUQAR.

Zoom sur l'article 14 : régime de perfectionnement et congés sabbatiques

Mélanie Gagnon

Les professeurs et les professeures qui désirent obtenir un congé de perfectionnement ou un congé sabbatique doivent soumettre leur demande avant le 1^{er} décembre prochain. La procédure est décrite à l'article 14 et la nouvelle convention comporte certains changements qu'il est utile de rappeler.

Les conditions d'admissibilité au **congé de perfectionnement** sont décrites au paragraphe 14.02. Dorénavant, les professeurs et les professeures qui ont été embauchés entre le 1^{er} juin et le 31 décembre d'une année sont réputés avoir été embauchés au 1^{er} juin de cette année aux fins d'admissibilité. Ce faisant, tous les professeurs et professeures qui ont été embauchés entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2009 sont également admissibles à un congé de perfectionnement commençant le 1^{er} juin 2011. Ils peuvent donc formuler une demande dès cette année.

Les conditions d'admissibilité au **premier congé sabbatique** (paragraphe 14.11) ont également été révisées. Ainsi, les professeurs et les professeures qui ont été embauchés entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre 2005 sont également admissibles à un congé sabbatique commençant le 1^{er} juin 2011. Ils peuvent donc formuler une demande dès cette année.

Les assemblées départementales, les assemblées des unités départementales et l'assemblée institutionnelle doivent étudier les demandes de congés avant le 15 décembre 2010 (paragraphe 14.22). Pour l'année 2011-2012, le nombre de congés accordés ne devra pas être inférieur à 10 % du nombre de professeurs et de professeures en poste. Pour les années suivantes, ce nombre sera porté à 11 %. Enfin, rappelons que trois congés sont accordés en priorité aux professeurs et professeures qui sont rattachés à l'ISMER.

Bon congé! ★

Zoom sur l'article 29 : comité des relations professionnelles

Jean-François Méthot



Le comité des relations professionnelles (CRP) a pour rôle d'établir et de maintenir de saines relations entre l'Université et le Syndicat. Il est formé de représentants et de représentantes des deux parties qui sont nommés dans les trente jours suivant la signature de la convention et pour toute la durée de celle-ci. C'est au sein de ce comité que les ques-

tions de relations du travail ou de nature professionnelle sont discutées. On y précise la portée de certains paragraphes de la convention et l'on s'assure d'une interprétation commune entre les deux parties.

Les travaux de ce comité peuvent donner lieu à la signature d'ententes ou de lettres d'entente. Les ententes ont pour but de convenir d'une condition particulière entre un professeur ou une professeure, l'UQAR et le Syndicat (un accommodement, par exemple). Les lettres d'entente, quant à elles, viennent modifier la convention collective et doivent être adoptées à la majorité par les membres de l'assemblée générale. Elles entrent en vigueur aussitôt qu'elles ont été signées par les deux parties.

Les membres du SPPUQAR à ce comité sont Mélanie Gagnon (porte-parole), Jean-François Méthot et Régis Fortin. Pour l'UQAR, les membres sont Johanne Boisjoly (porte-parole) et Claude Lévesque. Ces mêmes personnes siègent au comité des griefs (article 23). Toutefois, Jean-François Méthot et Claude Lévesque sont les porte-paroles à ce comité. ★

Programme de subventions aux nouveaux professeurs et nouvelles professeures

Régis Fortin

Les membres de l'assemblée générale du 15 septembre 2010 ont accepté à l'unanimité de prolonger le programme de subventions afin de permettre à sept personnes nouvellement embauchées de bénéficier d'une subvention de 4 000 \$ provenant en parts égales du SPPUQAR et de l'UQAR.

C'est lors de l'assemblée générale du 15 novembre 2006 que le SPPUQAR avait accepté de contribuer à la campagne majeure de financement 2006-2010 de la Fondation de l'UQAR pour un montant de 100 000 \$. Cette contribution a donné lieu au « Programme de subventions UQAR-SPPUQAR pour le soutien à la recherche et à l'enseignement à l'intention des nouvelles professeurs régulières et des nouveaux professeurs réguliers ». Le SPPUQAR s'engageait alors à verser 20 000 \$ le 1^{er} mai des années 2007 à 2011 permettant ainsi d'accorder une subvention de 2 000 \$ à cinquante nouveaux professeurs et nouvelles professeures. L'UQAR, quant à elle, convenait de verser cette même somme.

Cependant, la limite de cinquante subventions a été atteinte dès 2010 puisque depuis le début du programme, 57 professeurs réguliers et professeures régulières ont été embauchés. Par souci d'équité envers les personnes qui ont été embauchées au cours d'une même période, soit du 1^{er} juin au 31 août 2010, le comité exécutif a recommandé à l'assemblée générale de prolonger le programme pour permettre à sept professeurs et professeures de bénéficier de ce fonds de recherche.



Lors de la dernière négociation de la convention collective, le SPPUQAR a demandé à l'UQAR de consentir des subventions de démarrage en carrière et d'en assumer la totalité du coût, comme c'est le cas dans d'autres universités. Cette demande n'a pas été obtenue. En revanche, des dégagements pouvant être utilisés au cours des deux premières années de l'embauche sont maintenant prévus à la convention collective.

Dès la première réunion du comité des relations professionnelles, qui s'est tenue un mois après la signature de la convention collective, l'UQAR a demandé à reconduire le programme pour un montant de 100 000 \$, ce qui permettrait de verser cinquante nouvelles subventions. L'UQAR aurait les disponibilités budgétaires pour verser le même montant. Cette possibilité peut certes être envisagée, mais il faut tenir compte que lors de l'assemblée générale du 15 septembre 2010, les membres ont également convenu de consentir un don majeur de 30 000 \$ au projet d'accueil d'étudiants haïtiens et d'étudiantes haïtiennes et de réduire le taux de cotisation syndicale des membres. Une analyse sera faite par le comité exécutif et cette question sera abordée lors d'une assemblée générale. ★

Projet de loi 38 : toujours d'actualité

Jean-Yves Lajoie

En juin 2010, nous écrivions un article dans *La Ligne générale* pour dénoncer le contenu du projet de loi 38 sur la gouvernance universitaire. Nous invitons le lecteur et la lectrice à y revenir pour connaître les principaux arguments qui y ont été développés, car ce projet de loi est malheureusement toujours d'actualité.¹

En effet, même si le changement de ministre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) laisse davantage de possibilités pour un repli sur la question, et que le gouvernement ne présentera pas ce projet de loi en première lecture à la session d'automne, il est toujours dans son intention de le présenter à nouveau dès cet hiver. Dans cette perspective, la ministre prévoit convoquer une rencontre avec les partenaires en éducation à la fin novembre afin de discuter des deux points qui l'intéressent : les frais de scolarité et l'évaluation de la performance des établissements.

La table des partenaires universitaires (TPU), qui représente des associations de l'ensemble du milieu universitaire, dont celles des professeurs et des professeures, prévoit organiser dès l'automne une journée d'étude qui portera un regard beaucoup plus large sur les universités et qui se tiendra sur tout le territoire québécois. Les États généraux sur l'université québécoise, à l'initiative de la FQPPU, demeurent toujours d'actualité et sont prévus pour le printemps prochain. Le SPPUQAR vous tiendra au courant des différents développements à ce sujet. ★



¹ Voir l'article dans *La Ligne générale*, juin 2010 : <http://sppuqar.uqar.qc.ca/Juin2010.pdf>

Loi 100 : obligation pour les universités de réduire le personnel et les dépenses de nature administrative

Mélanie Gagnon et Jean-Yves Lajoie

Le 12 juin 2010, le gouvernement du Québec adoptait la Loi 100 afin de mettre en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette. Certaines dispositions de cette loi visent plus spécifiquement la gestion des universités. En voici une synthèse :

- la hausse de salaire du personnel de direction (cadres supérieurs et intermédiaires) est limitée à 5 % pour la période de 2010 à 2015;
- aucune prime, allocation ni aucun boni ne peut être versé au personnel de direction pendant les deux exercices financiers débutant en 2010 et 2011;
- les dépenses de fonctionnement « de nature administrative » devront être réduites de 10 % avant le 31 mars 2014, en prenant comme base de référence l'exercice 2009-2010;
- dès l'exercice 2010-2011, le gouvernement abaissera les subventions de fonctionnement des universités d'un montant correspondant à 2,5 % des dépenses « de nature administrative », soit le quart de la cible de 10 %, la baisse de subvention sera récurrente et se poursuivra pendant quatre ans;
- les dépenses de formation et de déplacement devront être réduites de 25 % au cours de l'exercice 2010-2011 par rapport à celle de l'exercice 2009-2010;
- avant le 30 septembre 2010, la direction de l'université doit présenter au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) un plan de réduction du personnel administratif pour la période se terminant le 31 mars 2014.



À l'instar de la position prise par la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU), le comité exécutif du SPPUQAR dénonce l'entrée en vi-

gueur de cette loi et s'inquiète des conséquences possibles sur le corps professoral, et ce, bien que le personnel supportant les fonctions d'enseignement et de recherche ne doive pas, en théorie, être affecté par les compressions budgétaires imposées par la Loi 100. En effet, seuls le personnel administratif et celui de la gestion des terrains et bâtiments sont visés par les réductions.

Ces inquiétudes nous semblent justifiées puisque, sans commenter le plan de réduction présenté par l'UQAR, l'attrition touchera davantage le personnel de soutien. Le document présenté par l'UQAR ne nous permet cependant pas d'identifier le lieu d'affectation de ces ressources, mais formulons le souhait qu'il ne s'agisse pas du personnel de soutien affecté aux activités d'enseignement et de recherche des professeurs et professeurs.

À la réunion du conseil d'administration du 27 septembre 2010, l'UQAR déposait son plan de réduction du personnel et des dépenses « de nature administrative ». Voici quelques faits saillants extraits de ce rapport :

- l'UQAR s'estime incapable d'atteindre la cible de réduction des dépenses de formation et de déplacement. Elle limite donc la plus importante composante des deux — les déplacements — à une réduction de 17,5 % pour l'exercice 2010-2011;
- afin d'atteindre la cible de 10 % des dépenses « de nature administrative » pour 2013-2014, l'UQAR prévoit réduire principalement les frais juridiques (50 000 \$), les subventions et cotisations (30 000 \$), en plus des frais de formation et de déplacement mentionnés au pica précédent (40 000 \$);
- à partir du présent exercice financier, et jusqu'à celui de 2013-2014, l'UQAR prévoit le non-remplacement de trois postes de soutien. Les cadres et le personnel de gestion, où deux départs sont prévus, seront tous remplacés.

Enfin, prenez note qu'un deuxième rapport synthèse intitulé : *Le fonds des immobilisations des universités. Une nouvelle cohérence à trouver entre vocations, budgets et réalités*, rédigé par le comité sur le financement des universités est disponible sur le site de la FQPPU (fqppu.org). Nous surveillerons de près l'évolution de ce dossier et nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires, suggestions et inquiétudes eu égard à ce dossier. ★

Bourses de militantisme 2010-2011 du SPPUQAR

Anne Giguère

Deux bourses de militantisme ont été décernées par le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQAR. **Ophélie Couspeyre**, étudiante à la maîtrise en développement régional, et **Suzanne Boisvert**, étudiante à la maîtrise en étude des pratiques psychosociales, se partagent une bourse de 5 000 \$ dans la catégorie dont l'expérience militante est de plus de trois ans.

Disons d'emblée que ces deux étudiantes ont des trajectoires fort différentes. On pourrait dire qu'un océan les sépare puisque l'une est originaire de France, et passionnée d'économie, tandis que l'autre est originaire du Québec, et animée par l'art, et qu'elles sont nées à vingt-cinq ans d'intervalle! Elles ont pourtant plus d'un point en commun : elles adhèrent aux valeurs de la simplicité volontaire, leur champ d'études est directement lié à leur engagement citoyen, leur mode de vie prend en compte la relation avec les individus qui les entourent,... Portrait de deux femmes au parcours audacieux.

L'économie est le sujet de prédilection d'**Ophélie Couspeyre**. Dès le lycée, ses études lui ont permis de comprendre les politiques économiques et d'analyser les choix qui s'offrent aux dirigeants politiques en matière d'économie sociale et environnementale. La décision de s'inscrire à la faculté des Sciences économiques et de gestion à l'Université d'Aix-en-Provence allait donc de soi. Tout comme au lycée, elle profite du journal étudiant pour exprimer ses opinions sur l'économie et la vie citoyenne en général. Peu à peu, elle prend conscience qu'elle ne peut adhérer au système économique capitaliste qui régit nos sociétés. Elle cherche alors à étudier d'autres façons d'entrevoir l'économie et de concevoir le développement.

C'est alors qu'elle s'investit dans l'organisation étudiante écologiste « Fac Verte – L'écologie universitaire » et dans différents projets qui y sont associés comme celui de l'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne dont les objectifs sont de favoriser une saine alimentation des étudiants à coût modique et de contribuer au maintien d'un revenu décent pour les agriculteurs associés à ce projet. Mais comme l'environnement n'est qu'un aspect de nos sociétés, il lui ap-

paraît nécessaire de s'investir également dans le domaine social. C'est ainsi que durant deux ans elle viendra en aide à deux jeunes en difficulté d'apprentissage.

Toujours dans l'idée de saisir des voies alternatives d'entrevoir l'économie et le développement, elle découvre le programme en développement régional que propose l'UQAR et participe à un programme d'échange de la CREPUQ. Elle cherche à savoir s'il existe une autre voie que le système capitaliste marchand.

L'économie sociale et solidaire, qui prend en compte des valeurs de cohésion et de justice sociale, lui semble une avenue incontournable à explorer. Après une année passée au Québec, elle décide d'y poursuivre ses études et sa recherche en territoire québécois et souhaite s'y installer de façon permanente.



Au centre : Ophélie Couspeyre et Suzanne Boisvert. Elles sont entourées par quatre membres du comité exécutif du SPPUQAR : Régis Fortin, Jean-François Méthot, France Dufresne et Geneviève Therriault. Photo : Mario Bélanger.

Dès son arrivée à Rimouski, son action militante se poursuit. Elle participe au Comité des étudiants de Rimouski pour l'environnement, le CEDRE, elle collabore à la mise sur pied du projet de cuisines collectives autogérées, le collectif Lèche-Babine, et représente, au nom de ce collectif, les étudiants internationaux auprès de l'UQAR. C'est aussi tout naturellement qu'elle se rapproche du Regroupement des étudiants internationaux, d'abord dans le but de s'intégrer le plus rapidement possible et, par la suite, pour aider les étudiants internationaux à mieux s'adapter à leur nouvelle vie.

Ophélie a comme objectif de poursuivre ses études doctorales et de devenir professeure à l'université pour transmettre l'idée auprès de la relève que l'économie doit être au service de l'être humain et de la société et qu'elle doit permettre de façonner de nouveaux échanges et de nouvelles relations entre les individus. Elle entend donc contribuer à l'amélioration de la situation économique, sociale, culturelle et environnementale de la société en tant qu'étudiante, mais également en tant que femme conscientisée aux enjeux actuels de notre société.

Suzanne Boisvert détient un diplôme d'études collégiales en Cinéma/lettres du Cégep Ahuntsic et un baccalauréat en art dramatique de l'UQAM. Si sa discipline d'origine est la mise en scène, elle a progressivement évolué vers ce que l'on appelle maintenant « l'art relationnel » et « l'art en communauté », reliant ainsi les sphères politique, artistique et spirituelle dans son approche. L'engagement citoyen est au centre de sa pratique artistique et son trajet reflète son désir de vivre de façon intégrée aux communautés pour lesquelles elle milite. Le programme de maîtrise auquel elle est inscrite à l'UQAR lui permettra d'ailleurs d'écrire sur cette pratique de création militante et d'approfondir les questions qui la préoccupent.

Son action militante est intimement liée au mouvement féministe, un milieu favorable pour allier la démarche artistique aux dimensions politiques. Dans les années 1980, au sein de la communauté lesbienne de Montréal, elle contribue à mettre sur pied des lieux d'échanges et de développement culturel, action qui a conduit à la création du Réseau des lesbiennes du Québec en 1996. Vers cette même époque, elle a cofondé et codirigé un espace de vie communautaire, l'École Gilford, et un espace de création multidisciplinaire, le Salon des Tribades, qui ont fait leur marque dans la communauté durant plus de cinq ans. Elle a aussi assuré la direction artistique de plusieurs spectacles-événements militants liés au mouvement féministe, notamment : *Du pain et des roses*, la *Marche mondiale de l'an 2000*, *l'Intersyndicale du 8 mars*, la *Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit* (autour de l'affaire Chantal Daigle).

Depuis près de 15 ans, elle œuvre comme animatrice d'ateliers ou d'artistes en résidence pour plusieurs centres de femmes de Montréal, dont La Marie Debout du quartier Hochelaga-Maisonneuve, un secteur populaire de la ville où elle habite. Elle a choisi la voie des centres de femmes pour poser son action militante en raison du travail remarquable qui se fait au sein de ces organismes.

Elle poursuit actuellement à La Marie Debout un projet sur la question du vieillissement en lien avec la nécessité de faire voler en éclats la mystique de l'âge. Son intérêt pour la question l'amène également à travailler comme bénévole dans l'accompagnement de personnes âgées vivant en CHSLD, travail qu'elle considère comme un « engagement citoyen extrême », où elle participe à créer un environnement où l'âme et l'amour ont aussi leur place.

Le cheminement de ces deux femmes témoigne du fait que l'évolution de la société repose en partie sur les individus qui se placent au cœur même du changement. Guidées par des convictions communes, **Ophélie** et **Suzanne** poursuivent exactement le même trajet en empruntant des routes parallèles. C'est un grand privilège pour le Syndicat des professeurs et des professeures de récompenser l'engagement citoyen de ces deux étudiantes. ★

Le programme de bourses de militantisme du SPPUQAR

Anne Giguère

Le programme de bourses de militantisme du SPPUQAR vise à reconnaître la participation active et soutenue d'un étudiant ou d'une étudiante à des associations communautaires, des mouvements de femmes, des groupes populaires,... Deux bourses de 5 000 \$ peuvent être accordées annuellement dans des catégories dites de « militantisme de courte durée » (cinq ans ou moins) et de « militantisme de longue durée » (plus de cinq ans).

Les règles du concours sont présentées dans la régie interne du SPPUQAR qu'il est possible de consulter sur notre site Internet. C'est en janvier que le conseil syndical choisit les membres du comité d'attribution de la bourse et la décision du comité est rendue lors du conseil syndical d'avril.



Les dossiers des candidats et des candidates doivent être acheminés aux bureaux du SPPUQAR avant le 31 mars de chaque année. À Lévis, c'est le Guichet étudiant qui accepte de recueillir et de nous acheminer les candidatures qui ont été déposées.

La promotion de la bourse se fait par l'achat d'une publicité dans les agendas étudiants, par des affiches apposées aux endroits stratégiques des deux campus et par la diffusion de communiqués dans l'UQAR-Info et l'intranet étudiant.

N'hésitez pas à faire la promotion de cette distinction auprès de vos étudiants et de vos étudiantes. ★

Représentation du SPPUQAR aux comités et aux instances

Anne Giguère

La vie syndicale repose sur la participation d'un grand nombre de professeurs et de professeures aux comités et aux instances. Ce sont les membres de l'assemblée générale qui élisent les représentants et les représentantes au conseil d'administration et à la commission des études de l'UQAR, mais ce sont les membres du conseil syndical qui ont la responsabilité d'entériner la nomination des personnes qui siègent aux différents comités.

La formation des comités découle soit de la convention collective soit des statuts et règlements du SPPUQAR. Les personnes dont les noms figurent ci-dessous sont nommées pour représenter le SPPUQAR.

Plusieurs autres professeurs et professeures contribuent activement à la vie universitaire en participant aux comités formés par l'UQAR. ★

Commission des études

Janie Bérubé
Pierre Cadieux
Frédéric Deschenaux
Yann Fournis
Bruce Lagrange
Manon Savard
Stephan Simard

Conseil d'administration

Francis Belzile
Jean Bernatchez
Pierre Cadieux

Comité des affaires universitaires du SPPUQAR

Mélanie Gagnon
Jean-Yves Lajoie
France Dufresne
Mélanie Tremblay
Frédéric Deschenaux
Jonathan Gagnon

Comité d'accès des femmes à la carrière professorale

Karine Hébert
France Dufresne

Comité paritaire de développement et d'assistance pédagogiques

Jacques Daignault
Jean-Pierre Delâge

Comité de traitement des plaintes en matière d'intégrité scientifique

Jean-François Méthot

Comité environnemental de l'UQAR

Joël Bêty

Comité de l'équité salariale de l'UQAR

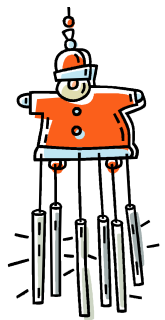
Céline Pelletier

Comité réseau sur les assurances

Régis Fortin
Jean-Claude Huot (subst.)

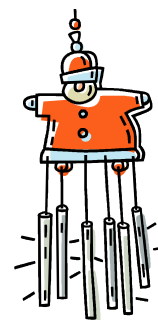
Merci pour votre participation.
Elle contribue grandement au dynamisme de la vie syndicale et universitaire!





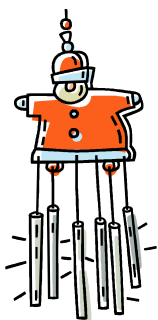
Fête de Noël pour les enfants

C'est avec un grand plaisir
que le Père Noël du SPPUQAR,
la petite fée et son équipe de lutins
vous convient à la fête de Noël.



Cette année, cette fête aura lieu aux deux campus.

À Lévis, elle se tiendra au Salon du personnel
le dimanche 12 décembre, à 13 h 30.



À Rimouski, elle se tiendra à l'atrium
le dimanche 12 décembre, à 13 h 30.

Ambiance fébrile assurée!



Surveillez le courriel du Père Noël
qui vous expliquera le déroulement de la fête...

La Ligne générale du SPPUQAR est publiée par le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQAR
300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) — Tél. : 418 724-1467 — Téléc. : 418 724-1559
Courriel : sppuqar@uqar.qc.ca — Site Internet : <http://sppuqar.uqar.qc.ca>

Comité de publication : Jean-Yves Lajoie, Mélanie Gagnon, Geneviève Therriault et Anne Giguère — Montage : Anne Giguère

Têtière : Richard Fournier — Impression : Service de l'imprimerie de l'UQAR